



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SEECM

Cette assemblée a eu lieu le 5 juin 2018, à L'Hôtel-Motel Belle Plage.

1. Mot de bienvenue

Judes Côté souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Annie Harrisson et appuyé par Éric Denis :

« De nommer Judes Côté à la présidence de l'assemblée et de nommer Suzy Lebreux au secrétariat de l'assemblée. »

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture, adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Vaillancourt et appuyé par Marie-Claude Tremblay :

« D'adopter l'ordre du jour, tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2017.

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Annie Harrisson :

« D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2017. »

Adopté à l'unanimité.

5. Présentation des états financiers

Martin Lefrançois présente les états financiers au 31 juillet 2017.

Il est proposé par Jean-Martin Fleury et appuyé par Marc Tremblay :

« D'adopter les états financiers tels que présentés. »

Adopté à l'unanimité.

6. Augmentation de la libération syndicale

Il est proposé par Louis Audet et appuyé par Annie Harrisson :

« Que la libération accordée aux membres du comité exécutif du SEECM occupant les postes de présidence, de 1^{re} vice-présidence et de 2^e vice-présidence soit augmentée de 0.1 ETC par année pour chacun de ces postes.

Qu'une libération de 0.05, ETC par session soit accordée à la représentante au CCF.

Que ces libérations soient effectives pour une période de 2 ans, soit de la session d'automne 2018 à la session d'hiver 2020 inclusivement. »

Adopté à l'unanimité.

7. Nomination d'un(e) enseignant(e) en remplacement de Judes Côté sur le comité FAD

Il est proposé par Guylaine Vaillancourt et appuyé par Louis Audet :

« De nommer Yannick Malouin au comité de la formation à distance, en remplacement de Judes Côté. »

Adopté à l'unanimité.

8. Nomination d'un(e) enseignant(e) en remplacement de Marie-Claude Tremblay pour siéger à la commission des études (provenance : préuniversitaire ou général)

Il est proposé par William Duclos et appuyé par Cathy Fortin :

« De nommer Annie Harrisson pour siéger à la commission des études, en remplacement de Marie-Claude Tremblay. »

Adopté à l'unanimité.

9. Renouvellement du mandat du directeur général

Les membres du comité exécutif présentent aux membres de l'assemblée le document qu'ils ont élaboré pour la consultation sur le renouvellement du mandat du directeur général. Les membres de l'assemblée en discutent et proposent des modifications ou des ajouts.

La recommandation finale du document est soumise au vote :

Question :

Recommanderiez-vous que le mandat du directeur général soit renouvelé?

Recommandation :

« Oui, à condition que ce mandat soit d'une durée de 3 ans seulement, que le mandat soit balisé et que ces dites balises soient connues de la communauté collégiale et assorties d'une obligation de résultats quantifiables. »

Pour : 11

Contre : 5

Abstentions : 7

Michel Auger demande à ce que sa dissidence soit inscrite au procès-verbal.

Il est proposé par Marie-Claude Tremblay et appuyé par Jean-Martin Fleury :

« De faire parvenir au comité d'évaluation du directeur général, le document présenté par les membres du comité exécutif. Ce document sera préalablement amendé selon les discussions tenues lors de l'assemblée générale. »

Adopté à l'unanimité.

10. Résolution demandant à la direction d'acquiescer à la demande des enseignants pour l'obtention des 13 jours fériés.

Il est proposé par Nathalie Girard et appuyé par Yves Arcand :

« Que les membres de l'exécutif du SEECM fassent les représentations nécessaires auprès de la direction afin que les enseignantes et enseignants obtiennent 13 jours fériés par année pareillement aux membres du syndicat du personnel de soutien et aux membres du syndicat des professionnels, permettant ainsi une harmonisation du nombre de journées fériées pour

l'ensemble du personnel. En cas de refus, les membres de l'AGA souhaitent que la direction justifie par écrit les raisons de ce refus. »

Adopté à l'unanimité.

11. Bilan des membres du comité exécutif

Les membres de l'exécutif dressent un bilan commun de leurs activités pour l'année qui s'achève. Ils ont participé aux conseils généraux de la FEC, au comité de vigilance sur la formation à distance et l'autonomie professionnelle et aux CIFAC. Ils ont aussi mené plusieurs dossiers locaux cette année, mais cela n'a pas été facile, car il y avait un manque d'ouverture de la part de la direction. Nous n'avons eu que quelques réunions avec eux, car elles étaient sans cesse annulées ou reportées et les réponses qu'ils s'engageaient à nous fournir ne venaient pas.

12. Rapport des comités

a) Comité de la condition des femmes

Andrée-Anne Côté, la représentante de ce comité, a participé à la majorité des rencontres téléphoniques qui ont eu lieu cette année et elle a aussi assisté à une rencontre du réseau des femmes.

b) Comité de perfectionnement des enseignants et enseignantes

Éric Desbiens nous informe que nous sommes présentement à la deuxième année des nouvelles modalités de fonctionnement. Le comité aimerait avoir les commentaires des enseignantes et enseignants afin d'être en mesure de voir comment se vivent ces modalités en département, car ces commentaires seront pris en considération pour l'évaluation de la politique.

Il y a eu 3 rencontres de ce comité cette année.

Les modalités administratives de fonctionnement du comité seront à revoir l'an prochain. Certaines réserves sont émises par des membres de l'assemblée car c'est le directeur adjoint aux services éducatifs qui est le trésorier de ce comité. Annie Harrisson rappelle qu'il en avait été décidé ainsi en assemblée syndicale, il y a quelques années.

Selon Éric Denis, étant donné que les coordonnateurs connaissent le montant de leur budget de perfectionnement en début de session d'automne, ils peuvent suivre leur budget tout au long de l'année.

c) Comité d'action et de concertation en environnement

Judes Côté énumère les activités ayant eu lieu cette année :

- Corvée de nettoyage des rives
- Plantation et échange de semis
- Conférence sur le projet d'aire protégée
- Conférence sur le compostage et le vermicompostage
- Distribution d'arbres
- Discussions pour l'avènement d'une charte écoresponsable

d) Comité d'aide à la réussite

Annie Harrisson rappelle les deux mandats de ce comité pour 2017-2018 :

- Élaborer le plan de la réussite 2017-2022
Le plan de la réussite a été élaboré et présenté à différentes instances. Il sera présenté officiellement à l'ensemble de la communauté collégiale lors du déjeuner de la rentrée, en août.

- Se pencher sur la pédagogie de la 1^{re} session
Les enseignants responsables de la PPS ont été rencontrés et un questionnaire a été distribué aux étudiants et à l'ensemble de la communauté collégiale. Le comité a fait des recommandations à la direction.
Il y aura de l'allocation supplémentaire aux enseignants du secteur préuniversitaire.

13. Nomination au CCF

Il est proposé par Annie Harrisson et appuyé par Paule Gosselin :

« De nommer Anaïs Couture Tremblay au CCF, en remplacement d'Andrée-Anne Côté. »

Adopté à l'unanimité.

14. Questions diverses

a) Comité de harcèlement

Ce comité était très peu actif, mais l'arrivée de Véronique Brière lui a donné un second souffle. La politique sur la violence à caractère sexuel sera travaillée prochainement.

b) Retour sur le CG du 31 mai et 1^{er} juin

Judes revient sur les principaux faits saillants du dernier CG :

- Réforme du programme de sciences de la nature
- Négos 2020
 - Conciliation travail-famille
 - Recommandations du CCF
 - Type d'entente avec la FNEEQ
 - Évolution de la fréquentation linguistique au collégial

c) Retraites

William Duclos souligne les retraites suivantes :

Jean-Alain Pelletier

Guylaine Vaillancourt

Judes Côté.

Un merci à tous les retraités pour leur apport au Cégep de Matane au cours de toutes ces années et un merci tout particulier à Judes Côté pour la qualité de son engagement et de son implication syndicale.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Madone Lévesque :

« De lever l'assemblée générale annuelle du SEECM. »

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 17h20.